

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale |                      |                       |
|---|----------------------|-----------------------|
| Date de réception :                         | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
| 12/05/2017                                  | 22/05/2017           | F01117P0097           |

### 1. Intitulé du projet

Aménagement de zones d'expansion de crue à fin de régulation des eaux de ruissellement. Secteur Coupvray Nord Canal  
Commune de Coupvray (77)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Val d'Europe Agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Arnaud de Belenet - Président

RCS / SIRET | 2 | 4 | 7 | 7 | 0 | 0 | 3 | 3 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | Forme juridique 7348-Communauté d'agglomération

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie   | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))   |
|---|--|
| 21. Ouvrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker.<br>e) ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations[...]<br>47. Premiers boisements et déboisement en vue de la reconversion de sols | Accueil d'une zone d'expansion de crues à fin de régulation des eaux de ruissellement dans une ancienne peupleraie dont l'état boisé ne sera plus compatible avec l'enneigement des sols.<br>Surface de projet: environ 7.7 ha |

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans l'emprise de peupleraies existantes en fond de vallée sur la commune de Coupvray au Nord du canal de Meaux à Chalifert, Val d'Europe Agglomération (VEA) souhaite réaliser des aménagements destinés à accueillir des zones d'expansion de crues à fin de régulation de ses eaux de ruissellement. Ce projet participe à une valorisation écologique et paysagère de ce site de fond de vallée au-delà de la problématique hydrologique posée de longue date dans ce secteur.  
Ce projet est prévu au PLUi (voir annexes).

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet prévoit l'optimisation des caractéristiques d'une zone humide en utilisant au mieux :

- ses capacités de stockage
- son rôle d'abattement des pollutions apportées par les eaux de ruissellement

L'objectif est de participer à la protection des milieux récepteurs du point de vue

- de la régulation des eaux de ruissellements provenant du nord de la commune de Coupvray, pour limiter les débits renvoyés dans le ru de Coupvray puis le Grand Morin en aval.
- De l'objectif de restauration de la qualité des eaux de ces milieux récepteurs selon les critères de la DCE.

Le dimensionnement de ces capacités de stockage est établi selon le schéma d'assainissement des eaux pluviales, réalisés en 1980 pour l'ensemble du secteur de Marne la Vallée.

Les deux grands principes énoncés par ce schéma d'assainissement sont :

- Un droit de rejet à 2.1l/s/ha géographique ;
- Un niveau de protection jusqu'à l'occurrence centennale.

La revalorisation écologique reste cependant l'objectif privilégié avec notamment la restauration de la zone humide présente sur l'emprise des peupleraies, intégrant une diversification de ces milieux.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Ces structures ne sont pas des bassins de retenue. Il s'agit de terrains inondables utilisés pour stocker temporairement les eaux pluviales. Ils ne nécessitent pas de travaux de terrassement.

Seule une diguette réalisée en matériaux naturels sera érigée en périphérie de la zone d'expansion pour limiter celle-ci et permettre d'y disposer les ouvrages de régulation des eaux qui protégeront l'aval des inondations.

Les matériaux argileux utilisés pour constituer le coeur de ces diguettes seront issus de déblais d'autres chantiers et la terre végétale mise en couverture sera celle décapée sous l'emprise des diguettes.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Ces zones d'épandages auront des rôles multiples en phase d'exploitation :

- elles participent à la protection des zones aval contre les inondations;
- elles concourent à la valorisation paysagère du secteur ;
- elles permettent de conserver et de mettre en valeur la zone humide sur l'emprise des peupleraies;
- elles peuvent être le support pédagogique de la découverte de ce type de milieux.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'Utilité Publique

Autorisation Loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques  | Valeur(s) |
|---|-----------|
| Emprise maximale des aires d'épandage:                            |           |
| aire d'épandage amont: Surface ennoyée à occurrence 20 ans: _____ | 2.5 ha    |
| aire d'épandage aval: Surface ennoyée à occurrence 100 ans: _____ | 5.2 ha    |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit Les Prés et le Fond de  
l'Aulnoy - Commune de Coupvray  
(77700)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 48° 90' 16" 89 Lat. 2 ° 80' 12" 65

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de  
l'annexe à l'article R. 122-2 du  
code de l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?                        |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | ZNIEFF 1 Les Prés (voir carte en annexe) |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                                     |                                     |  |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|   |                                     |                                     | Enveloppe d'alerte de la DRIEE (voir carte)<br>La délimitation de la zone humide sera précisée dans le cadre du dossier loi sur l'eau  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |  |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Dans un rayon de 10 kilomètres, il existe un site polynucléaire classé en Zone de Protection Spéciale (ZPS). Il s'agit du site des Boucles de la Marne (n°FR1112003) qui totalise 2641 ha.<br>Voir carte en annexe |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources              | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Des matériaux seront importés pour la réalisation des diguettes. Les matériaux sont issus préférentiellement de matériaux prélevés sur un autre chantier.   |
| Milieu naturel          | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet a plutôt comme objectif de favoriser la biodiversité en diversifiant les milieux humides et en participant à la phyto-épuration des eaux. Des perturbations temporaires liées au travaux seront possible mais seront évitées au maximum par une adaptation du calendrier du chantier. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

|                  |  |  |  |   |
|------------------|--|--|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                  | <input type="checkbox"/>   | 7 ha de boisement sont potentiellement impactés par le projet |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |   |

|                  |  |                          |                                     |  |
|------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | Engendre-t-il des odeurs ?<br>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?               | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il des vibrations ?<br>Est-il concerné par des vibrations ?                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?<br>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Emissions</b> | Engendre-t-il des rejets dans l'air ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il des rejets liquides ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il des effluents ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?                 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |



|  |  |                                     |                                     |  |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Patrimoine /<br>Cadre de vie<br>/ Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|  | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'activité sylvicole d'exploitation de la peupleraie ne pourra pas être maintenue. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Avec la technique retenue, les capacités de stockage pour les eaux de ruissellement ne seront pas obtenues par déblai du terrain naturel. Les volumes à stocker seront contenus sur le terrain naturel du fond de vallée. Des murets ou levées de terre seront aménagés autour des emprises des zones d'épandage, lorsque le terrain naturel est trop bas pour contenir les eaux pluviales.

Ces murets sont constitués d'argile maintenue par un système léger et végétalisé. Ils joueront un rôle similaire à une digue mais auront des impacts sur le milieu naturel bien inférieur (infrastructures légères et matériaux naturels).

Un travail sur le choix du calendrier de travaux le moins pénalisant pour les milieux et les espèces sera réalisé afin de réaliser les aménagements nécessaires en préservant au maximum les espèces présentes.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les éventuelles incidences environnementales du projet sont cantonnées aux milieux aquatiques. Le projet ne présente pas d'enjeux vis à vis des milieux humains ou urbains.

Les incidences sur les milieux naturels et aquatiques seront traitées dans le cadre du dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau auquel le projet est soumis (au moins pour la rubrique 3.2.6.0).

A ce titre, l'évaluation environnementale ne semble pas nécessaire car elle n'apporterait pas d'éléments complémentaires nécessaires à l'appréciation du projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input type="checkbox"/>            |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet   |
|---|
| 1. Carte de localisation au 1/10 000 avec photo aérienne<br>2. Carte d'occupation des sols<br>3. Carte de localisation des ZNIEFF autour du site<br>4. Hydrographie générale<br>5. Hydrographie locale<br>6. Enveloppe alerte zone humide (DRIEE)<br>7. PLUi: carte et extrait règlement zone |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

*Chessy*

le,

*19/05/2017*

Signature

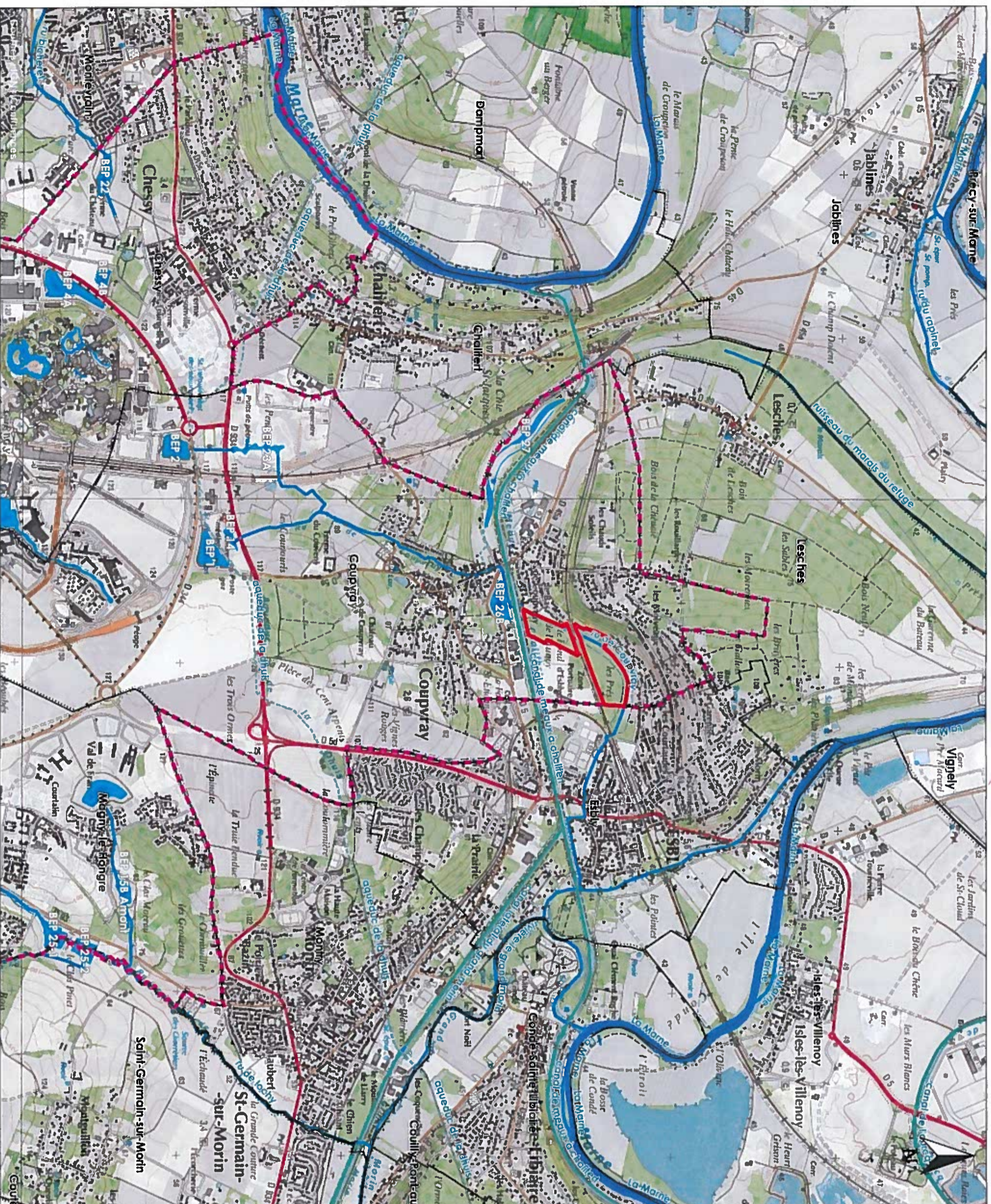


**Le Président**









**Arnaud de BELENET**

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

# Carte de localisation



## Légende

-  Emprise du projet
-  Val d'Europe Agglomération
-  Limite communale
- Hydrographie**
  -  La Seine
  -  Aqueduc, conduite forcée
  -  Canal, chenal
  -  Cours d'eau naturel
  -  Bassins



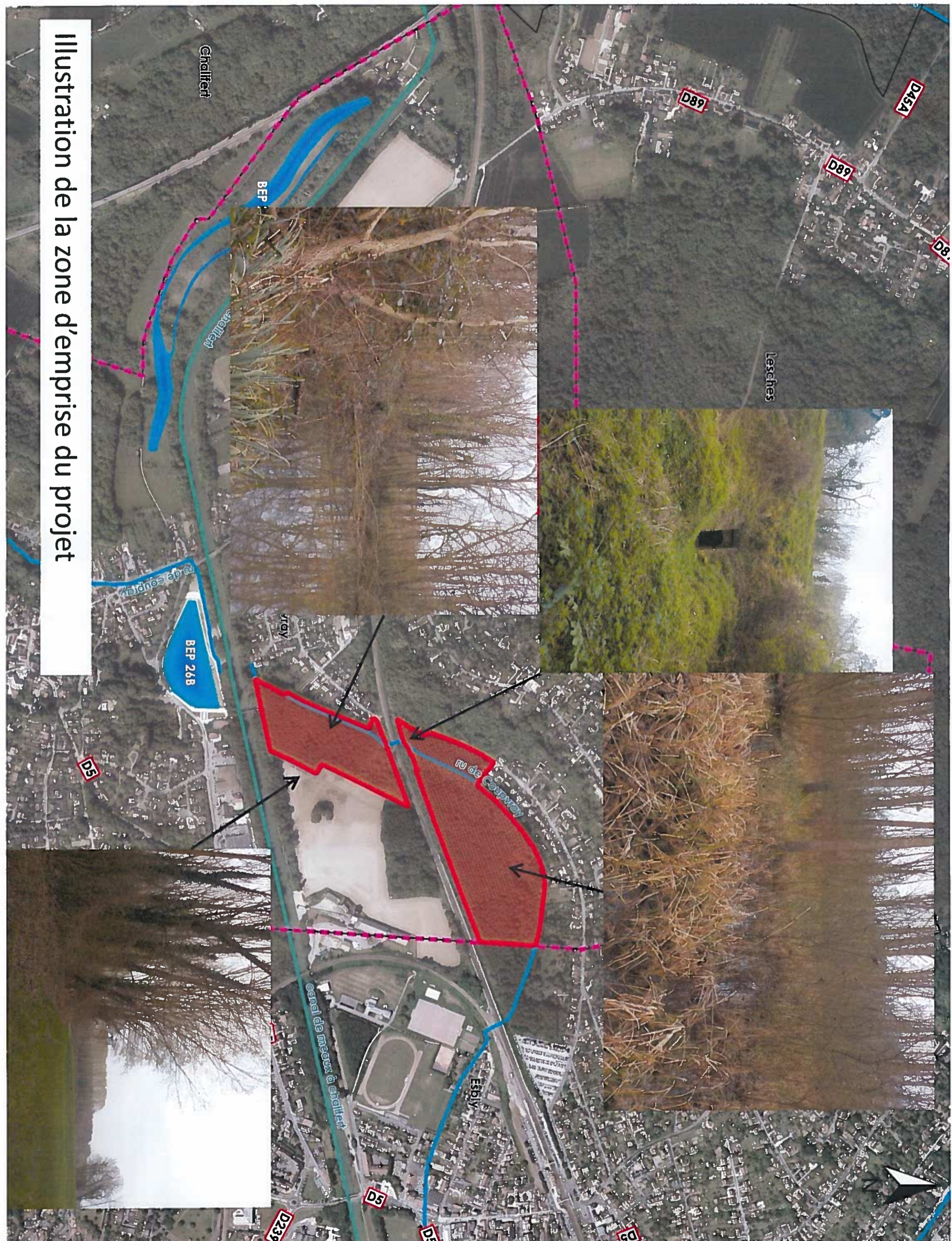
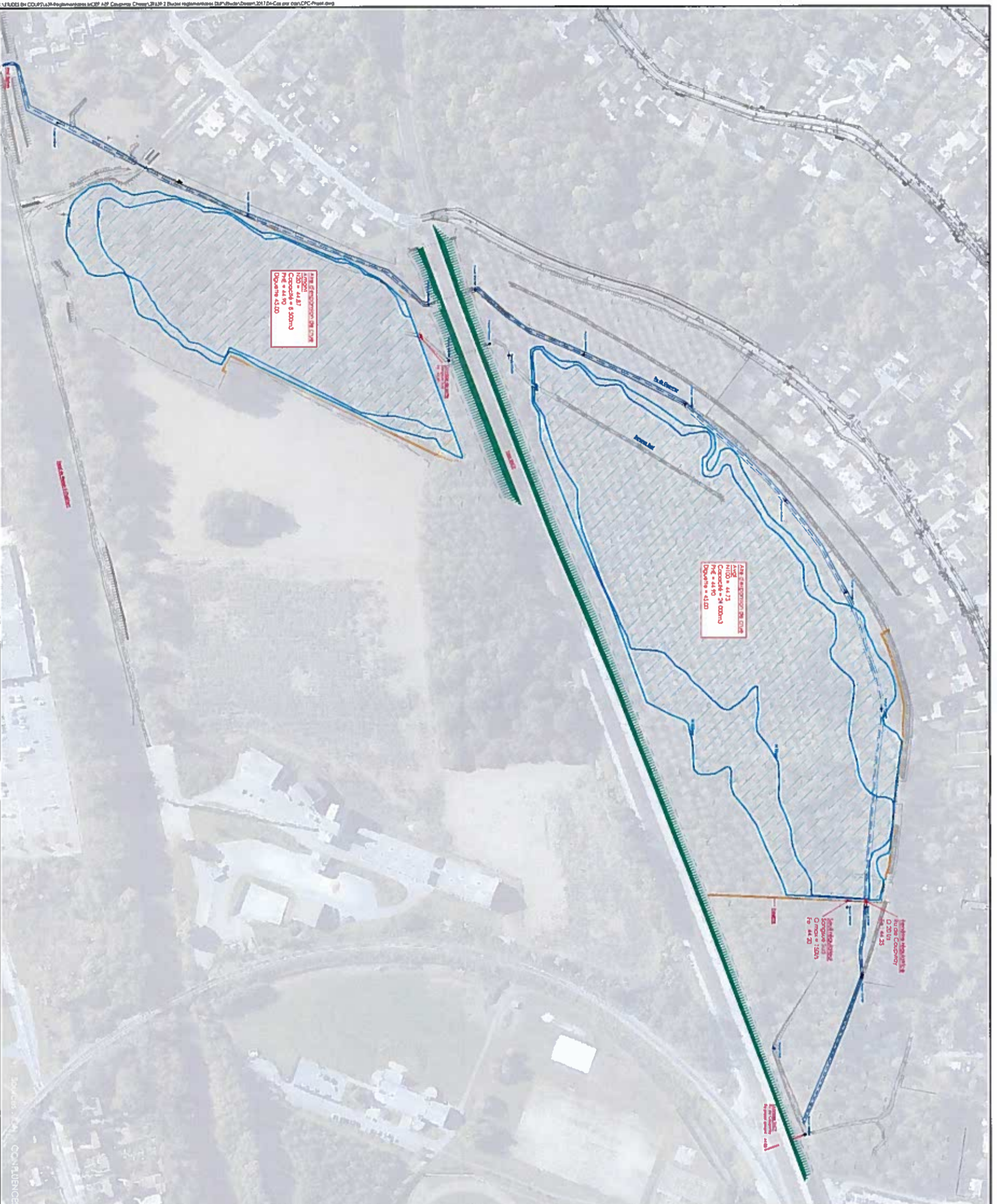


Illustration de la zone d'emprise du projet

Coupray Nord Canal

# PROJET

## Vue d'ensemble



Légende

- Ru Projet
- Aire d'expansion de crue

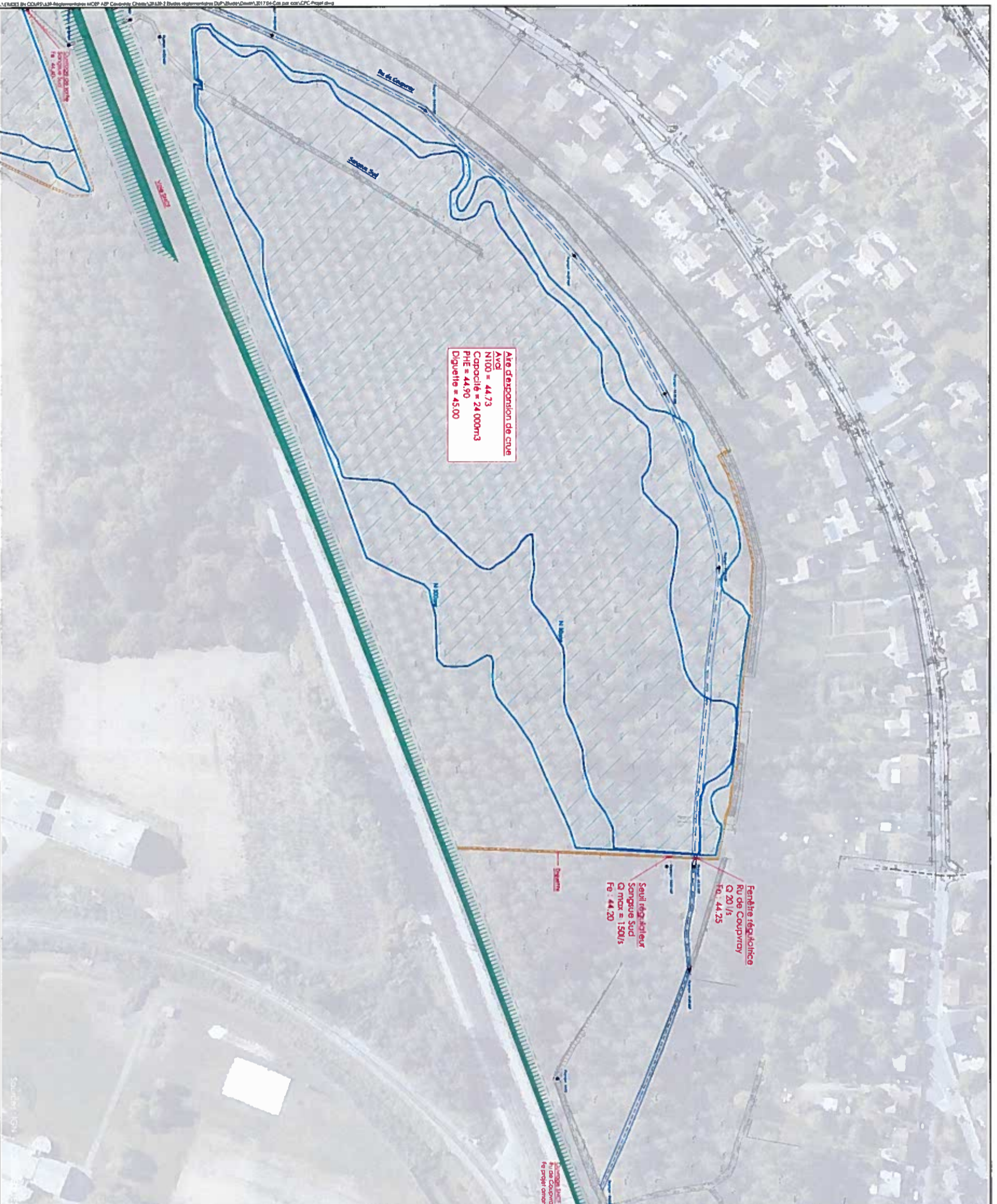


CONFLUENCES  
Ingénieurs conseil

Coupry Nord Canal

# PROJET

## Aire d'expansion de crue Nord



Légende

- RU Projet
- Aire d'expansion de crue

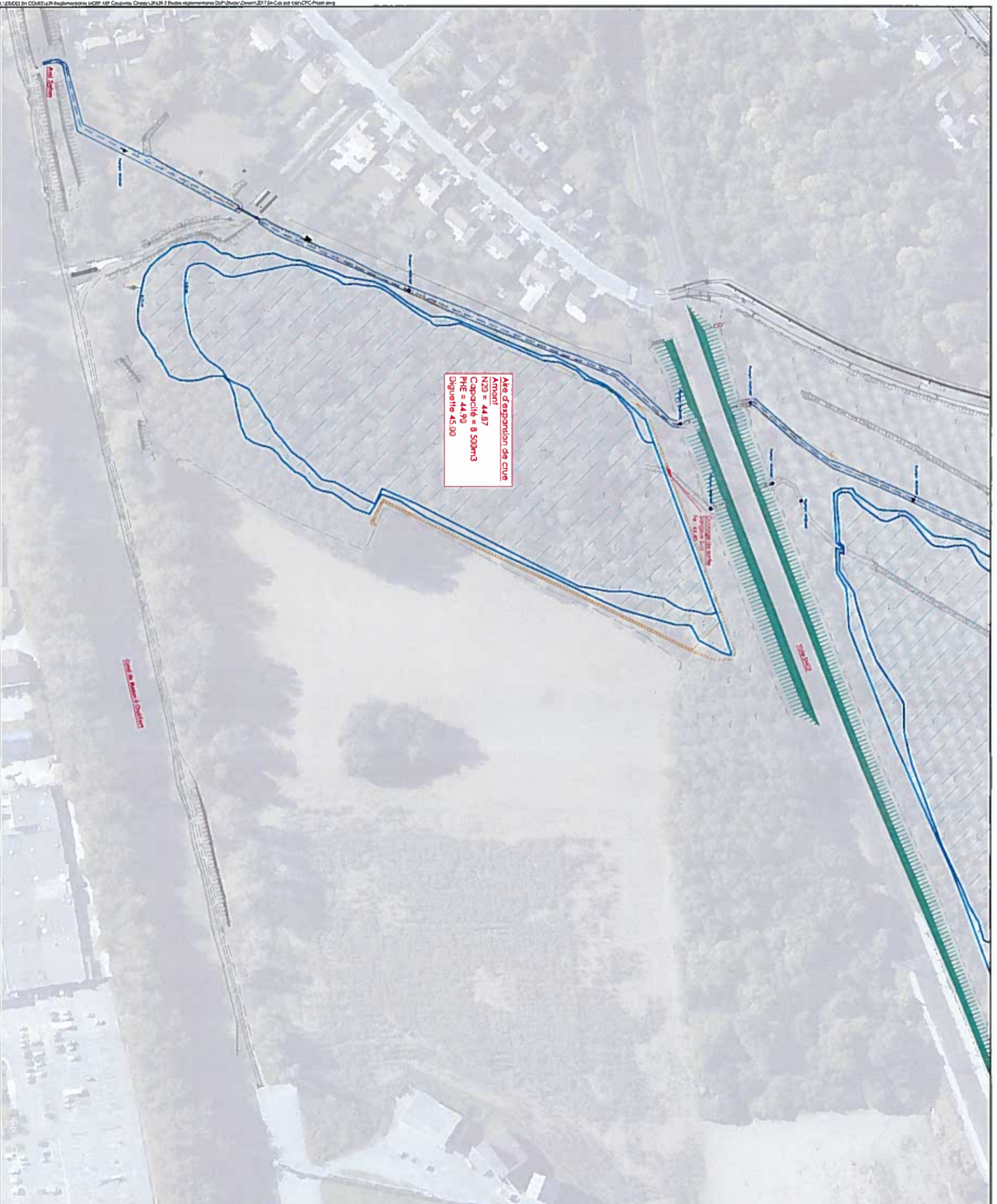


CONFILUENCES  
Ingénieurs conseil

Coupyray Nord Canal

# PROJET

## Aire d'expansion de crue Sud



Légende

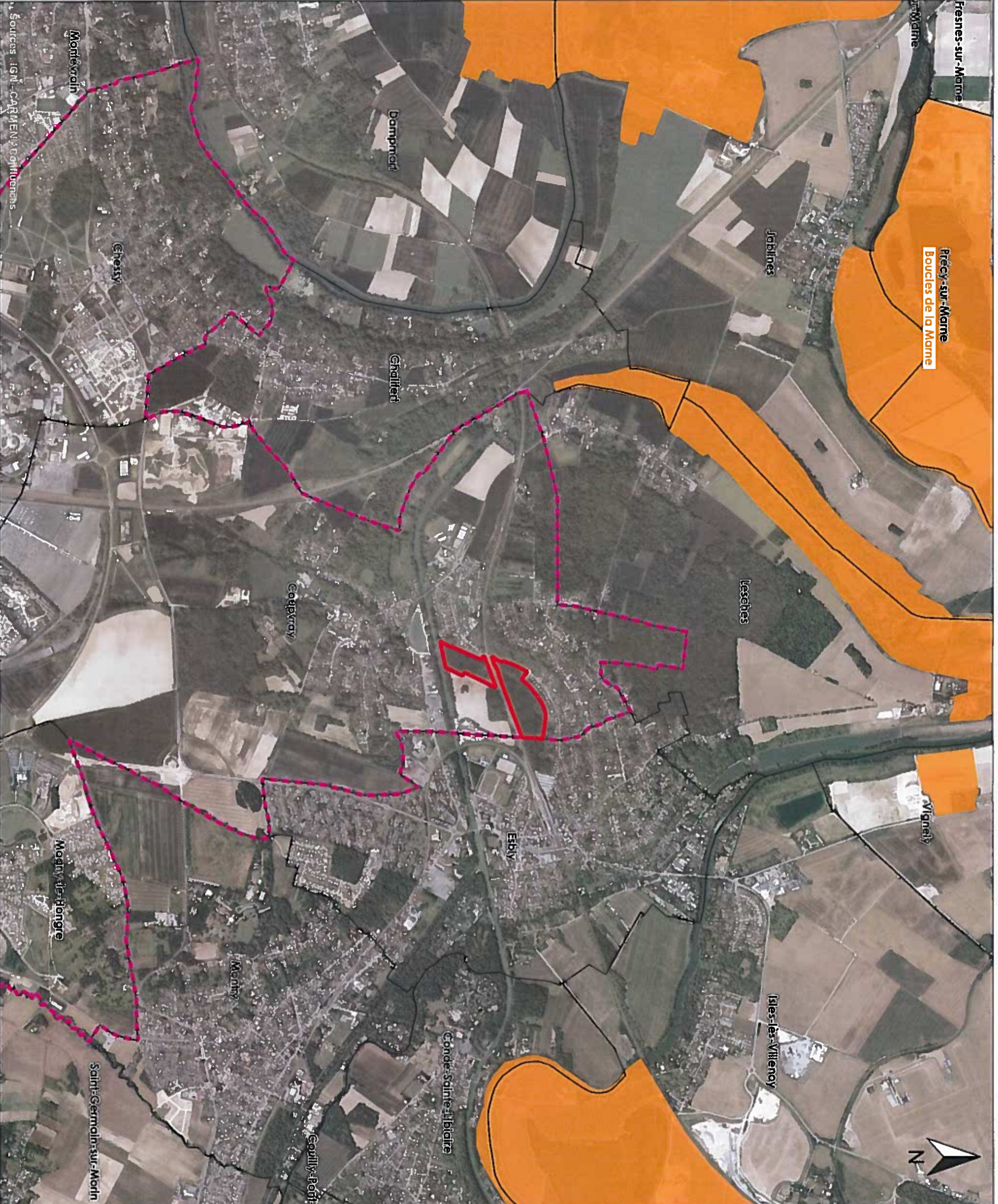
- Ru Projet
- Aire d'expansion de crue












CONFLUENCES  
Ingénierie conseil



# Natura 2000

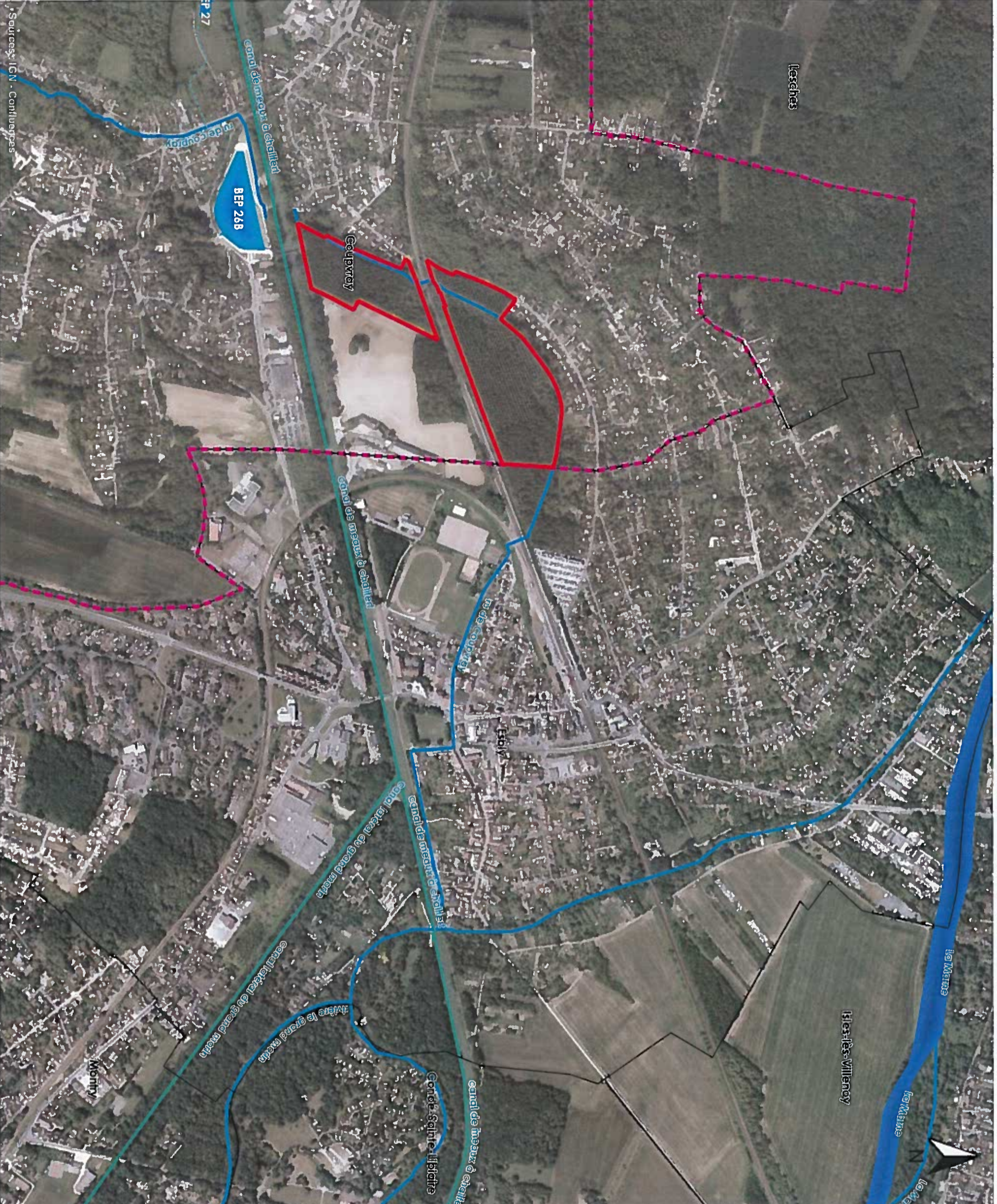


## Légende

-  Emprise du projet
-  Val d'Europe Agglomération
-  limite communale
- Hydrographie**
-  La Marne
-  Aqueduc, conduite forcée
-  Canal, chenal
-  Cours d'eau naturel
-  Bassins
-  Zones de protection spéciale-ZPS



# Carte de localisation



## Légende

- Emprise du projet
- Val d'Europe Agglomération
- limite communale

## Hydrographie

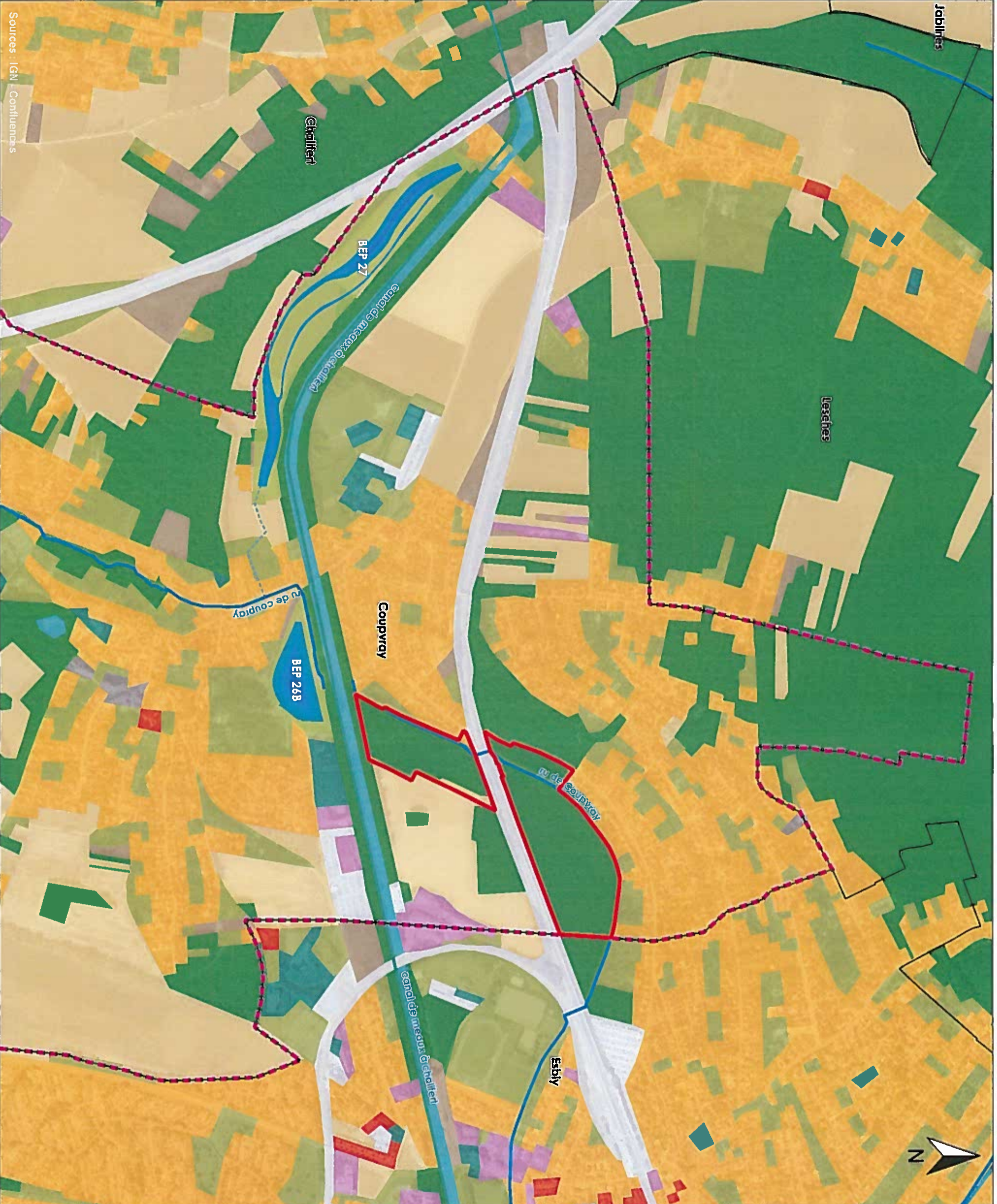
- La Marne
- Aqueduc, conduite forcée
- Canal, chenal
- Cours d'eau naturel
- Bassins



1:10 000



CONFLUENCES  
Ingénieurs conseil



## Occupation du Sol

### Légende

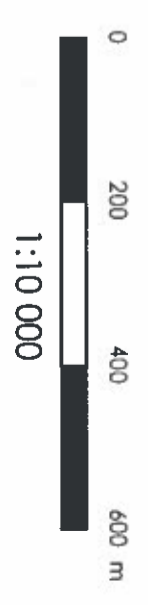
- Emprise du projet
- Val d'Europe Agglomération
- Limite communale

### Hydrographie

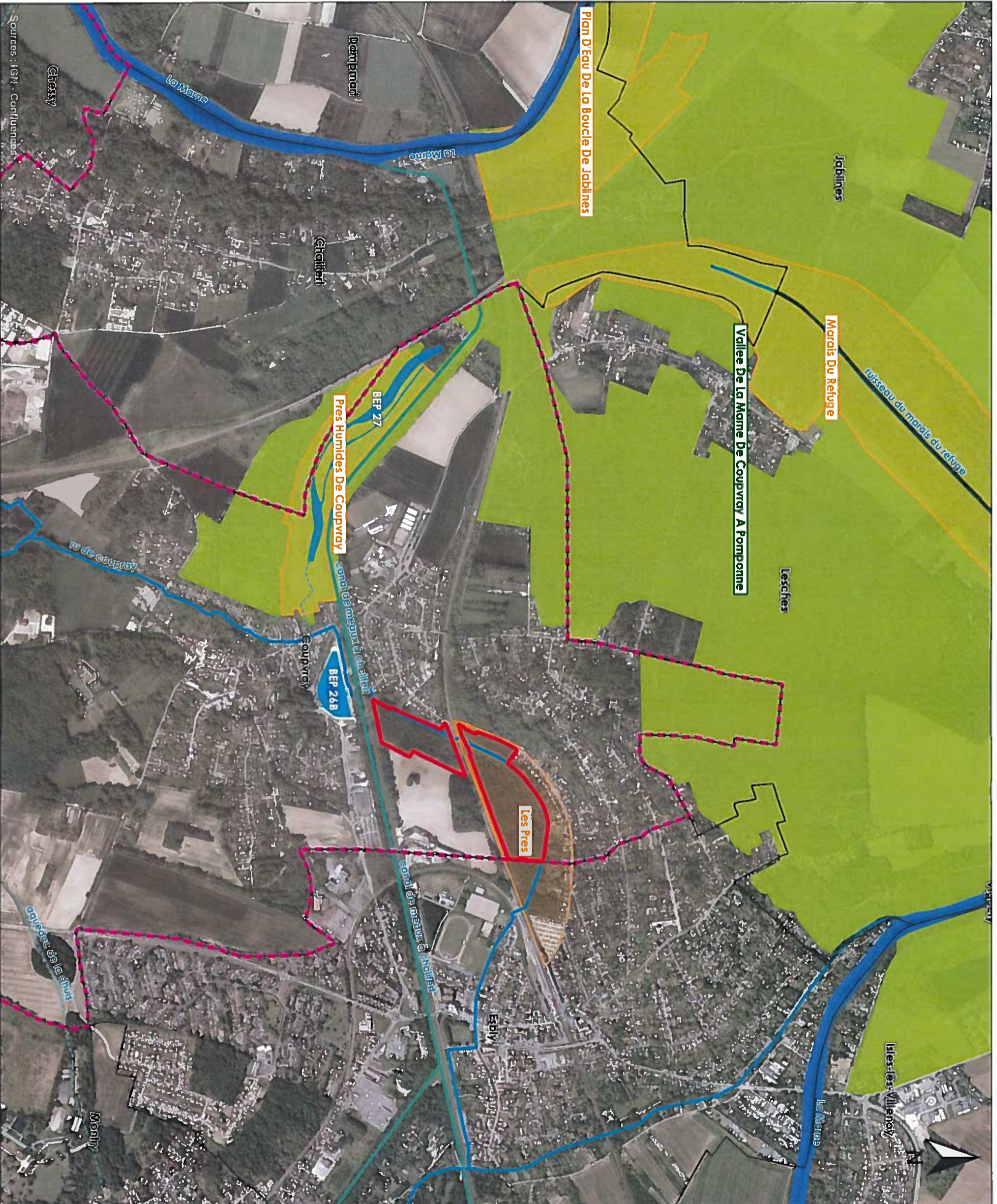
- La Marne
- Aqueduc, conduite forcée
- Canal, chenal
- Cours d'eau naturel
- Bassins

### MOS 2012

- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espace ouverts artificialisés
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Activités
- Equipements
- Transports
- Carrières, décharges et chantiers



## ZNIEFF type I et II



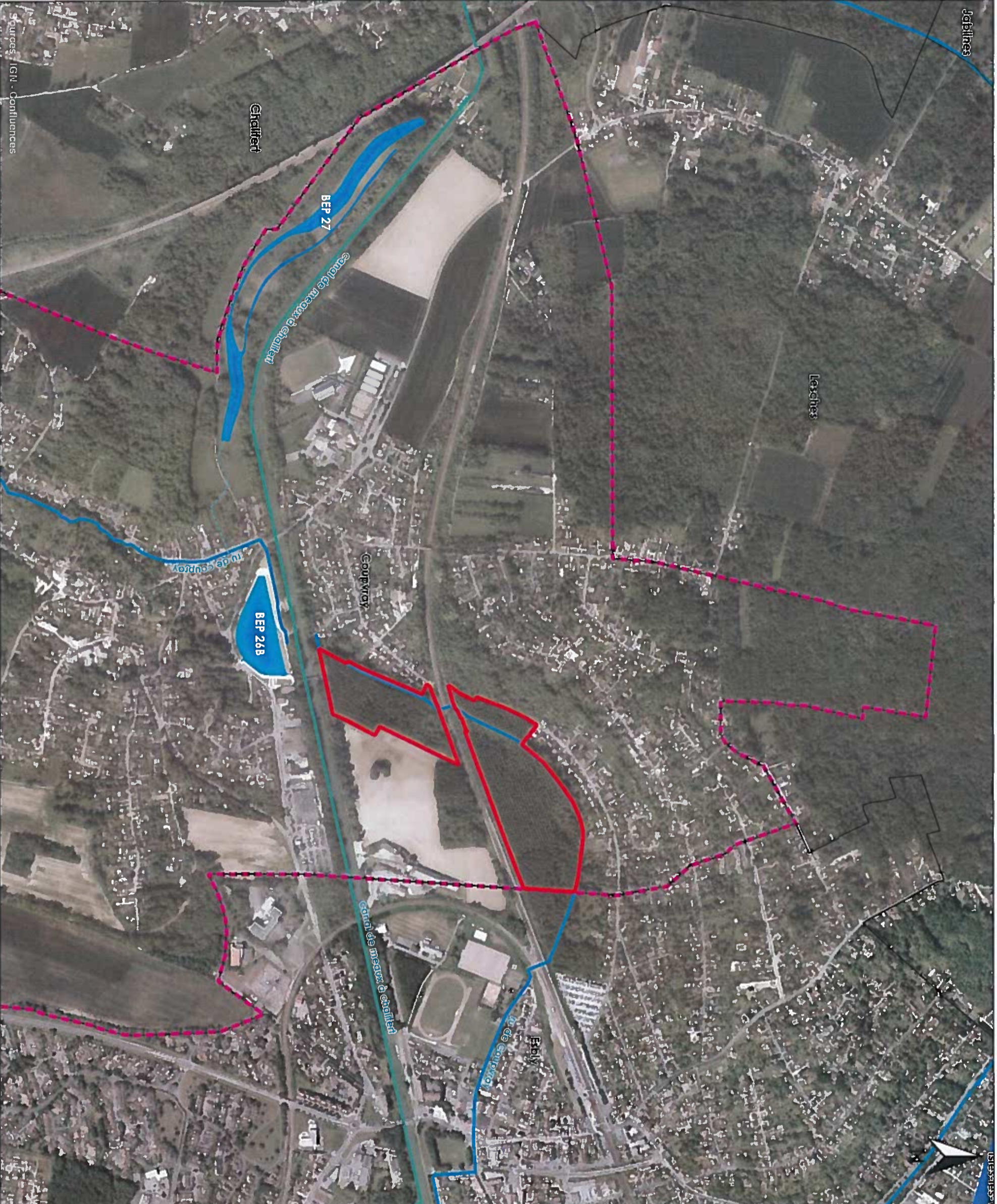
### Légende

- Emprise du projet
- Val d'Europe Agglomération
- Limite communale
- Hydrographie**
  - La Mame
  - Aqueduc, conduite forcée
  - Canal, chenal
  - Cours d'eau naturel
  - Bassins
- ZNIEFF type I
- ZNIEFF type II






1:15 000






# Hydrographie générale

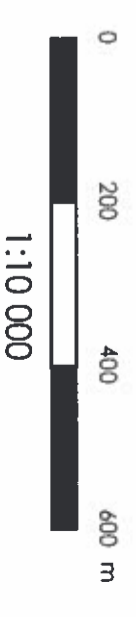


## Légende

-  Emprise du projet
-  Val d'Europe Agglomération
-  Limite communale

## Hydrographie




-  La Marne
-  Aqueduc, conduite forcée
-  Canal chenal
-  Cours d'eau naturel
-  Bassins












# Hydrographie locale

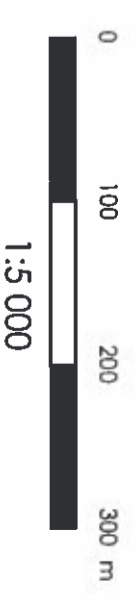


## Légende

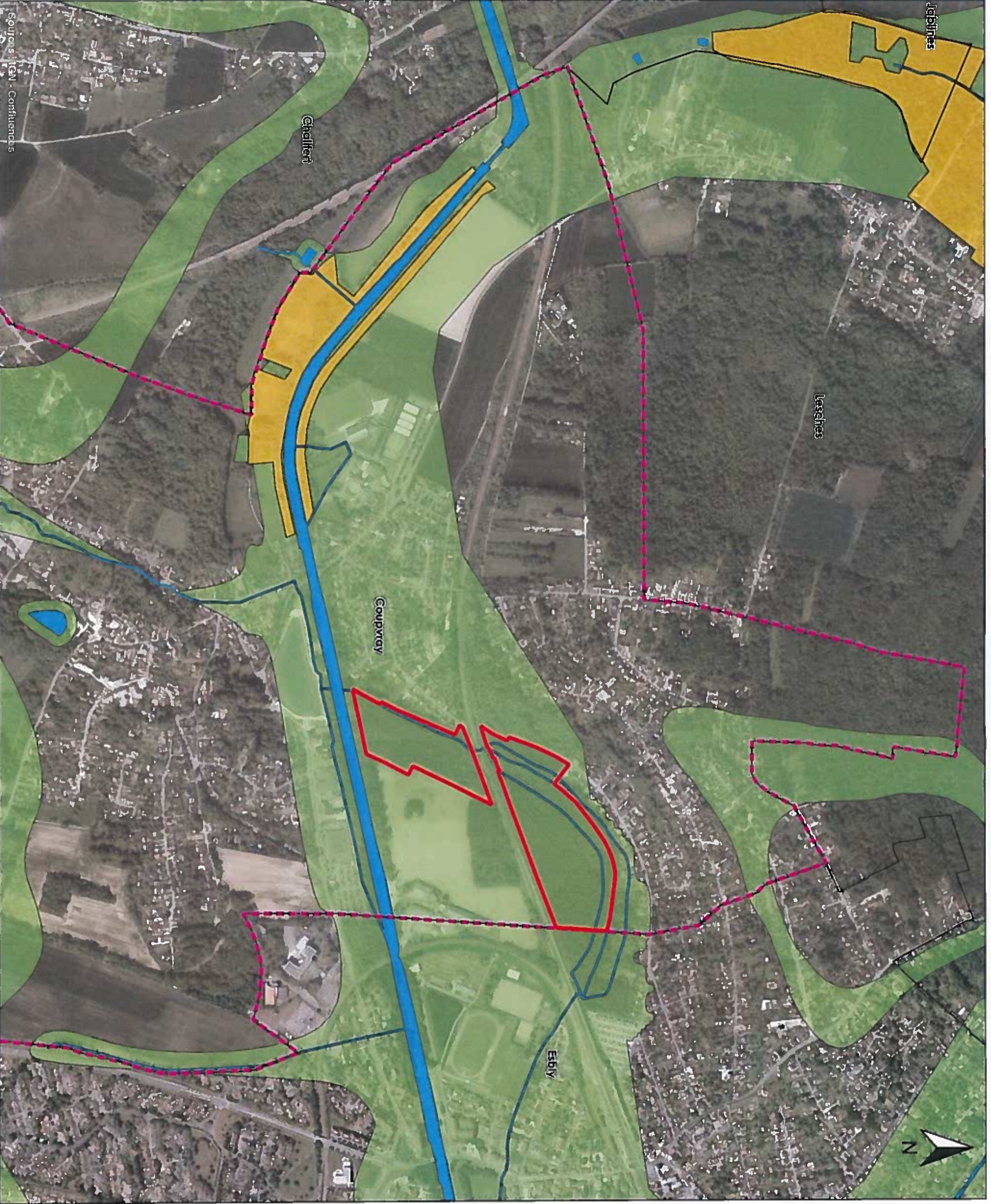
-  Emprise du projet
-  Val d'Europe Agglomération
-  Limite communale

## Hydrographie




-  Bassins
-  Canal, chenal
-  Cours d'eau naturel
-  Ru de Coupray
-  Ouvrage
-  Canalisation
-  Sangsue
-  Canalisation non fonctionnel
-  Fossé







# Envelope Alerte Zone Humide

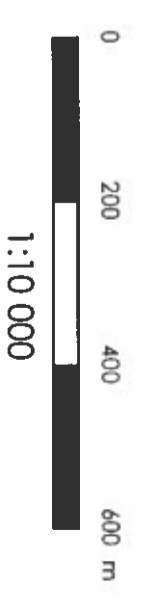


## Légende

-  Emprise du projet
-  Val d'Europe Agglomération
-  limite communale

## Envelope alerte Zone humide

-  1
-  2
-  3
-  4
-  5



# PLUI

Liste des emplacements réservés

| Numero | Destination                               | Bénéficiaire |
|--------|---|--------------|
| 1      | Réservoir S.M.C.F.                        | R.F.T.       |
| 2      | Aménagement balcon, terrasse              | Commune      |
| 3      | Passeur d'un réseau d'assainissement      | Commune      |
| 4      | Aménagement de voirie et carrefour        | Commune      |
| 5      | Airé d'ajustement de voirie               | Commune      |
| 6      | Emplacement de voirie rue des Arves à 8 m | Commune      |
| 7      | Rue des Bougnillats                       | Commune      |
| 8      | Ruelle Foraine                            | Commune      |
| 9      | Rue es-Tamari                             | Commune      |
| 10     | Rue Saint Pierre                          | Commune      |
| 11     | Places de stationnement public            | Commune      |

## Légende

- Emprise du projet
- Vol d'Europe Agglomération
- Limite communale

Zone N (Naturelle)

Limite des orientations d'aménagement et de programmation

Espaces boisés classés

Espace vert paysager

Secteurs affectés par le bruit (arrêtés préfectoraux)

Bande d'implantation des constructions

Liaisons douces structurantes protégées au titre de l'article L.123-1-5-IV-1° du code de l'urbanisme

Périmètre du droit de volume sur emprise ferroviaire

Secteur à plan de masse

Emplacement réservé

Servitude d'alignement de la rue des Marais

Secteurs ou zones dans lesquels sont fixés des objectifs de réalisation de logements sociaux au titre de l'article L.123-1-5-I-4° du code de l'urbanisme

Périmètre à l'intérieur duquel le nombre de places de stationnement exigible par logement est limité en vertu de l'article L.123-1-1-3 du code de l'urbanisme

Lisière de 50 m liée au boisement de plus de 100 ha

Zones humides

Mare

Autres zones humides

Eléments à protéger au titre de l'article L.123-1-5-III-2° du code de l'urbanisme

Construction d'intérêt architectural

Clôture à conserver

Alignements d'arbres ou haies

Arbres remarquables isolés

Espace paysager

Cœur d'îlot

Bassin de rétention

Cours d'eau

0 200 400 600 m

1:10 000



CONFLUENCES  
Ingénieurs conseil

**REGLES APPLICABLES A LA ZONE N**

**EXTRAITS DU RAPPORT DE PRESENTATION**

LA zone N correspond à l'ensemble des espaces naturels situés à l'intérieur ou à l'extérieur des bourgs, qu'il convient de protéger et de mettre en valeur en raison de la qualité de ces sites.

